

ETUDE DE M^e PAUL BRUNAUD FILS, AVOUÉ LICENCIÉ

SUCCESSION DE M^e BRUNAUD AÎNÉ

Rue Saint-Vivien, 3, SAINTES (Charente-Inférieure)

Saintes, le 4 juillet 1899

Monsieur et Honoré Collègue

J'ai reçu ce matin le L^e fascicule
des *Fungi Italici* et j'en emprunte
pour adresser un mandat de 16 francs.
Comme la Poste française ne donne
pas de reçu quand elle délivre des mandats
internationaux, vous m'obligerez beaucoup
en me faisant savoir si mon mandat
est parvenu.

Je n'ai fait que parcourir les belles
planches de ce fascicule, et je me suis
aperçu que vous aviez classé parmi les
Venturina le *Perisporium Circinans* Fr.
Le *Stigmatia Robertiani* Fackl. *Dothidea*
Fr. doit-il le suivre dans cette section ?
Je ne sais pas si vous publiez dans

le n° 1 de Michelia la diagnose de
 vous les fungus que j'vous ai envoyés.
 Si vous desirerez recevoir à un prochain
 numero la description de quelques especes
 j'vous serai obligé de me le Communiquer
 en attendant.

Vous vous rappelez que vous me
 m'avez donné la diagnose que de l'ing
 ou les especes ne faisant aucune
 j'vous enverrai celle de l'autre dans votre
 prochain publication.

Croyez-moi toujours votre
 bien dévoué.

Paul Brunaud